

école européenne
de strasbourg

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE CONSULTATIF DE L'ECOLE EUROPEENNE DE STRASBOURG Vendredi 05 Mars 2010 à 18h00

M. Bittmann, Directeur des Etudes de l'EES commence la réunion vers 18h15.

Liste des présents :

- Equipe de Direction de l'EES : Mr Bittmann, Directeur des Etudes et Mme Marlier, Directrice des cycles maternel et primaire
- IA-IPR (Inspecteur d'Académie - Inspecteur Pédagogique Régional) : Mr Mertz
- Représentants des collectivités locales : Mr Le Tallec, Conseiller Général - Conseil Général du Bas-Rhin et Mr Cochez, Directeur de la Direction des Lycées au Conseil Régional d'Alsace
- Représentant du Médiateur Européen : Alessandro Del Bon
- Représentants des parents d'élèves APE-EES : Mme Kristensen, Mr Berg, Mr Vraux, Mr Lodder et Mme Murphy
- Représentants du personnel enseignant : Mme Squiban (cycle maternel, section francophonie), Mme Gerstner (cycle primaire, section germanophone), Mme Winter (cycle primaire, section anglophone), Mr Heckmann (cycle primaire, section francophonie), Mr Labergue (cycle secondaire, section francophonie), Mme Phillips (cycle secondaire, section anglophone).
- Représentants des élèves : Mlle Alexandrovski (S3 FR), Mr Bouyé (S1 EN).
- Secrétaire de l'EES : Mme Soulage

Sont excusés : Mr Ladaïque (Inspecteur de l'Education Nationale Adjoint), Mme Rafik-Elmrini, (Adjointe au Maire de Strasbourg), Mr Zeter (Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin), Mme Schaal (représentante du Parlement Européen), Mr Amir-Tahmasseb (Bureau du Médiateur Européen), Mme Julien, parent d'élève (APE-EES) et Mme Muller (Conseillère pédagogique en langues).

1) Proposition de modification de l'ordre du jour :

A la demande des collectivités territoriales, M. Bittmann propose d'avancer le point les concernant ce qui est approuvé à l'unanimité. Le reste de l'ordre du jour demeure inchangé.

2) Désignation du secrétaire de séance :

Afin d'assurer un roulement il est proposé qu'un parent d'élève assure cette tâche. M. Bittmann fait la demande à Mme Murphy qui accepte.

3) Approbation du compte-rendu du Comité consultatif du 12 novembre 2009 :

Le compte-rendu du Comité Consultatif qui s'est déroulé le 12/11/2009 est approuvé à l'unanimité.

Cycle secondaire : 70 boulevard d'Anvers 67000 STRASBOURG Tel : 03 88 61 99 49 Fax : 03 88 61 99 51

Email : ecole.europeenne@ac-strasbourg.fr

Cycles maternel et primaire : 6 rue de Wallonie 67000 STRASBOURG Tel : 03 90 40 84 52 Fax : 03 90 40 84 61

Email : ce.0673016p@ac-strasbourg.fr

4) Point sur l'avenir de l'EES :

Mr Cochez (Conseil Régional d'Alsace) intervient : le site de la route de la Wantzenau est celui sur lequel travaillent les trois collectivités locales. Un programmiste a été désigné : Polyprogramme. Toutefois le site de Kléber n'est pas abandonné. Mr Vraux (Président, APE-EES) intervient pour préciser que l'APE a demandé à plusieurs reprises à être associée à ces travaux. Il rappelle que le rôle de l'Association des parents d'élèves dans le cadre d'une école européenne est très différent de celui des autres écoles en France : elle est partie prenante dans différents aspects du fonctionnement de l'école (périscolaire, cantine, activités extra-scolaires, etc...) ce qui nécessite qu'elle soit consultée le plus en amont possible dès la conception.

A partir de septembre 2010, le nombre d'élèves augmentera encore de +70/90 élèves avec la création de trois classes supplémentaires et le remplissage des classes existantes. Les effectifs et l'organisation de l'école maternelle et primaire vont demeurer à l'identique jusqu'au déménagement définitif à la cité scolaire.

Au secondaire, pas de déménagement prévu en 2010 : des bâtiments préfabriqués seront installés et disposés dans les deux cours du Collège Vauban pour la rentrée 2010. Cela permettra la création de salles de classes : 6 petites, 6 moyennes et 6 grandes. Le travail est en cours sur l'implantation et l'équipement. Les travaux démarrent en Mai et les locaux seront disponibles à la rentrée.

Pour la rentrée 2011 se posent encore quelques difficultés pour le secondaire et les solutions sont encore à l'étude :

- déménager tout le monde
- déménager les 4^e et 5^e années puis 6^e et 7^e avec mise en place de bâtiments modulaires à Kléber
- Mr Le Tallec évoque le travail actuel d'un chargé de mission au Conseil Général qui étudie toutes les options possibles, y compris la possibilité de conserver tous les effectifs sur place jusqu'en 2011 jusqu'au niveau S5 via la création de 3 salles de classes supplémentaires dans les combles des bâtiments P & L, de 3 salles en sous-sol du bâtiment P, de labos de sciences dans Vauban voire de modulaires supplémentaires. Cela permettrait d'attendre 2012 pour alors déménager tout ou partie du secondaire.

Avec toutes ces informations, et suite à leur visite, les deux inspecteurs Français de Conseil Supérieur des Ecoles Européennes ont été interrogés afin qu'ils donnent leur avis : le renouvellement d'agrément de l'EES sera difficile si les classes sont éparpillées sur trois sites. L'inquiétude est donc permise quant à l'avenir à court terme de l'établissement.

Les élections régionales en cours (1^{er} tour le 14/03 et 2^e tour le 21/03 NDLR) repoussent les prises de décisions actuelles. Les questions en jeu sont : les trois sites, l'autonomie retardée du secondaire (obligé de fonctionner sur les séances de 55mn du système français au lieu des 45mn du système EE), l'aménagement des horaires. Une seule solution pour l'agrément serait que tout le secondaire déménage en septembre 2011.

Mr Labergue (enseignant) intervient en insistant sur l'importance de prendre l'habitude d'adopter l'appellation spécifique du système européen car il est différent. Mr Berg (APE-EES) insiste également sur la nécessité de bien différencier l'enseignement européen et les autres écoles à Strasbourg.

La conséquence d'un défaut d'agrément est évoquée : la scolarité deviendrait sans valeur et pas de possibilité d'obtenir le Baccalauréat Européen (1).

A titre d'exemple, Mr Bittmann précise que les conditions pour obtenir l'agrément de type 2 sont strictes: après son audit l'école de Parme a obtenu un nouvel agrément pour un an seulement (au lieu de deux) car les inspecteurs ont trouvé des points significatifs à améliorer.

Mr Bittmann illustre la complexité du processus d'agrément ou de renouvellement d'agrément à l'aide d'un document joint dans le dossier du Comité intitulé «Calendrier des opérations d'agrément et de renouvellement d'agrément». Ce calendrier est donné par le Conseil Supérieur des Ecoles Européennes.

L'agrément actuel ne concerne que les classes allant jusqu'à la 5^e année du secondaire.

Pour l'ouverture des 6^e et 7^e années (c'est-à-dire pour les deux dernières années conduisant au baccalauréat), un dossier d'intérêt général (déclaration d'intention=1^{ère} étape) doit être

Cycle secondaire : 70 boulevard d'Anvers 67000 STRASBOURG Tel : 03 88 61 99 49 Fax : 03 88 61 99 51

Email : ecole.europeenne@ac-strasbourg.fr

Cycles maternel et primaire : 6 rue de Wallonie 67000 STRASBOURG Tel : 03 90 40 84 52 Fax : 03 90 40 84 61

Email : ce.0673016p@ac-strasbourg.fr

déposé en octobre 2010 pour obtenir une validation du Conseil Supérieur des Ecoles Européennes en décembre 2010. Si cette validation est obtenue, un dossier de conformité pour l'ouverture des 6^è et 7^è année doit être constitué (2^{ème} étape) et remis au Conseil Supérieur des Ecoles Européennes en Février 2011 pour être validé en avril 2011. Un Audit intervient alors en octobre 2011 (troisième et dernière étape) pour vérifier les engagements pris et en décembre 2011, l'ouverture des 6^è et 7^è année est validée et celle-ci intervient au plus tard en septembre 2012 avec le premier Baccalauréat Européen en juin 2014.

En parallèle, le renouvellement de l'agrément actuel (maternelle à S5) suit son propre calendrier avec un Audit de l'EES en décembre de cette année soumis à validation en avril 2011, opération renouvelée tous les deux ans soit à nouveau un Audit en décembre 2012 soumis à validation en avril 2013.

Mr Bittmann précise la composition d'une équipe d'Audit : 4 inspecteurs sont nommés par la Présidence (tournante) du Conseil Supérieur des Ecoles Européennes : dont un inspecteur est du pays de la Présidence précédente, un inspecteur est du pays de la Présidence actuelle (Slovénie) et un inspecteur est du pays de la Présidence suivante. Il va donc falloir beaucoup travailler sur ces sujets avant l'été.

Mme Murphy (APE-EES) intervient pour rappeler la nécessité d'associer les parents via l'APÉ-EES afin de bien préparer ensemble le prochain audit.

La phase transitoire pour l'EES sur ces années à venir apparaît donc comme cruciale.

Mr Mertz ajoute que l'enjeu pour Strasbourg et sa région est d'importance et que les remarques des inspecteurs ne doivent pas être prises à la légère. Même si la presse se fait l'écho de remarques du type « c'est une école d'élite, voyez les locaux, les moyens, etc... », il faut garder à l'esprit qu'il s'agit là de construire à terme un système d'enseignement, de pédagogie, partagé par les pays européens.

5) Préparation de la rentrée 2010 :

Un calendrier des opérations pour les admissions de l'année scolaire 2010-2011 est joint dans le dossier remis en Comité.

Au niveau des effectifs et de l'organisation des classes : pour la rentrée 2010, seules deux nouvelles classes sont créées : une classe de primaire anglophone; il n'y a plus de double niveau P3-P4 et P4-P5 mais bien chaque niveau de P1 à P5 et une classe de primaire germanophone.

Les règles (règles des Ecoles Européennes + règles de la Ville...) sont rappelées : maximum 25 élèves au primaire et secondaire (28 à compter de 2011) et maximum 24 élèves par classe de maternelle (sinon une ATSEM supplémentaire à compter du 25^è enfant). De plus, l'engagement est fait d'accepter tout élève de catégorie A en cours d'année d'où la nécessité de réserver un battement de 3 élèves par classe. Enfin, il est très difficile d'évaluer le nombre de familles partantes/arrivantes.

Un tableau estimatif des effectifs prévus de la rentrée 2010 est présenté : les élèves de maternelle + primaire seront entre 420-430 et ceux du secondaire autour de 200 soit un effectif total de près de 630 élèves. A noter que quelques classes de primaires seront dédoublées à cause d'un sureffectif depuis la création de l'école. A titre d'information, la section germanophone a déjà déposé 19 dossiers pour la 1^{ère} année de maternelle et au total on en dénombre plus de 300 pour toute l'école !

La commission d'admission aura lieu le 22 avril. Les résultats seront affichés le soir même ou au plus tard le lendemain matin et chacun recevra une réponse individuelle (mais pas immédiatement). Les transferts d'une section linguistique à une autre sont marginaux et étudiés au cas par cas.

Les fratries sont prises en priorité au sein de leur catégorie respective.

Les représentants des Collectivités locales prennent congé et les membres du Comité les remercient encore une fois pour leur présence et leur implication, l'absence de représentants de la Ville de Strasbourg est encore une fois regrettée.

6) Projet pédagogique de l'EES :

a) Projet Comenius : 19 Février 2010

Le but est d'être en relation avec les autres écoles européennes de type 2 sur un projet commun afin d'être reconnus par Bruxelles mais aussi pour être plus facilement destinataires d'informations. En effet les écoles de type 2 ne figurent pas sur le site web des Ecoles européennes et ne reçoivent pas les informations en direct contrairement aux écoles de type 1 (*cette information a changé depuis le comité consultatif puisque maintenant les écoles européennes de type 2 apparaissent sur le site Internet des écoles européennes*).

Les premiers contacts ont été créés (les sites webs des autres écoles de type 2 sont accessibles depuis notre site) : Dunshaughlin (IRL), Parme (ITA), Manosque (FR), Helsinki, et peut-être Culham (GB) qui passe en type 2 en Septembre 2010 (manque de disponibilité) et il manque Héraklion (GRE). Cette première année est une année de coordination afin de permettre aux équipes de travailler ensemble. Le budget du projet est de 25.000€ sur 2 ans ce qui permet de financer les déplacements des élèves et des adultes. Le titre du thème est « Comprendre le présent pour préparer l'avenir de notre planète ».

b) Journée particulière du 3^{ème} trimestre : Mercredi 12 Mai = Journée Internationale. Cela permet de mettre en avant toute la diversité de cultures et d'origines représentée à l'EES (tout en évitant de fêter toutes les fêtes nationales). Un questionnaire sera remis aux parents pour les solliciter sur leurs interventions possibles : conte, cuisine, danse, musique etc....L'APE sera associée dans un 2^{ème} temps pour contribuer à l'organisation de cette matinée. Mme Kristensen suggère la création d'un passeport à faire tamponner à chaque atelier visité.

c) Le comité de kermesse s'est réuni le 04 Mars. Il est composé de 7 enseignants + 4parents et la date a été fixée au vendredi 18 Juin. Le spectacle, organisé par les enseignants, aura lieu de 14h30 à 15h30 suivi de jeux (CSSR Rotterdam) et des traditionnels stands buvette, glaces, gâteaux, tarte flambée, etc...

7) Compte-rendu des groupes de travail :

(les deux premiers sont en collaboration avec l'APE)

o Solidarité : la journée de solidarité du 18/12 a permis de récolter des fonds (800€) dont 600€ pour parrainer des enfants vivant dans la rue en Ouganda. Des élèves sont allés visiter le centre Européen des droits de l'enfant, des cahiers de recettes ont été réalisés ainsi qu'un abécédaire sur les droits des enfants. Il a été évoqué de s'orienter dans une autre direction, plus proche, vers les plus âgés : nos élèves iront à la rencontre de personnes âgées afin d'apporter de la fraîcheur et de la joie de vivre dans un esprit de continuité (et pas seulement pour Noël). D'autant plus que certaines familles n'ont pas la possibilité d'avoir plusieurs générations autour d'elles (expatriés, etc...). Un contact a été pris avec la directrice de la maison de retraite proche.

o Auto-évaluation :

- Evaluer le résultat académique par rapport à d'autres écoles européennes, faire des exercices en commun pour se comparer. Aujourd'hui nous sommes un peu seuls et sans repères. Le but est de balayer largement avec toutes les disciplines mais dans un premier temps des actions individuelles d'enseignants avec leurs partenaires peuvent être mises en place.

- Culture et philosophie de l'école : discussions et débats sur des thèmes variés : richesse d'identités, en diversité, communauté, dimension européenne et internationale, axe de progrès (communication APE-enseignants en amont des projets : ex Newsletter)

Cycle secondaire : 70 boulevard d'Anvers 67000 STRASBOURG Tel : 03 88 61 99 49 Fax : 03 88 61 99 51

Email : ecole.europeenne@ac-strasbourg.fr

Cycles maternel et primaire : 6 rue de Wallonie 67000 STRASBOURG Tel : 03 90 40 84 52 Fax : 03 90 40 84 61

Email : ce.0673016p@ac-strasbourg.fr

- o Transition : actions à mettre en œuvre pour faire le lien entre le niveau primaire et secondaire et académiquement pour travailler en commun : visites au collège Vauban S1 et P5, course d'orientation commune...
- o Identité : comment qualifier notre identité ? La définir et actions à mettre en œuvre pour l'atteindre.

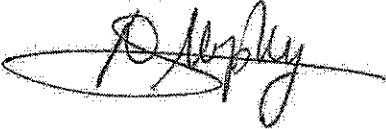
8) Points Divers :

Interventions de l'APE-EES :

- un bilan positif du carnaval a été dressé, avec toutefois quelques points à améliorer et notamment la sécurité autour des piñatas.
- Gala : une soirée de solidarité est organisée le 27/03 de 21h à 1h au Centre Européen de la Jeunesse.
- Péricolaire : problématique récurrente du surcoût de 80% du péricolaire à l'EES par rapport aux autres écoles, demandes de subventions en cours, validation d'agrément Jeunesse & sports via Rotterdam, fonctionnement global du péricolaire et locaux, rencontre avec Mr Bitz, adjoint de quartier.
- Green Group : bilan positif sur le jour des fruits (projet brochettes de fruits en préparation) et test de dépose expressé (drop-off) derrière l'école le matin-même.

La réunion est close aux alentours de 20h45.

La secrétaire de séance
Mme Murphy, Trésorière APE-EES



Le Président de séance
Mr Bittmann, Directeur des Etudes

